



076-287600027-20250701-2025-DEL-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2025
Publication : 01/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



DÉLIBÉRATION N°2025-DEL-37

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2025

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-sept juin deux-mille-vingt-cinq à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Marie-Claude BEAUFILS, Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Blandine LEFEBVRE, Julie LESAGE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD ;
Messieurs Christophe BOUILLON, Jean CHOMANT, Martial OBIN, Pierre PELTIER et François ROGER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Pierre PELTIER)
- Monsieur Bastien CORITON (pouvoir à Christophe BOUILLON)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Claudine BRIFFARD)
- Madame Claude LEUMAIRE (pouvoir à Julie LESAGE)
- Monsieur Jean-François MAYER, (pouvoir à Jean CHOMANT)
- Monsieur Jean-Marc VASSE (pouvoir à Françoise UNDERWOOD)
- Monsieur Jean-Claude WEISS (pouvoir à Marie-Françoise LOISON)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK
- Monsieur Eric HERBET
- Monsieur François TIERCE

OBJET : CONNAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI PUBLIC – COLORATION DU BAC PRO AGORA – CONVENTION AVEC LE LYCEE VAL DE SEINE - AUTORISATION

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L 452-35-7°,
- Considérant l'intérêt de promouvoir les métiers de la fonction publique territoriale auprès des lycéens et des étudiants afin de permettre à terme le renouvellement des générations d'agents publics,



- **Considérant que cette mission incombe au Centre de Gestion,**

Monsieur le Président cède la parole à Marie-Françoise LOISON, 2^{ème} Vice- Présidente, qui rappelle que dans le cadre de la promotion de l'emploi public et de l'amélioration de l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale, le rapprochement avec les établissements scolaires revêt un intérêt certain.

Madame LOISON rappelle que l'éducation Nationale, associe de plus en plus les professionnels aux parcours de formation des élèves et des étudiants, encourage et développe cette pratique sous une forme spécifique qu'elle dénomme « coloration » des diplômes.

Madame LOISON indique que c'est dans ce cadre que, le lycée Val de Seine de Grand-Quevilly et le Centre de Gestion se sont rapprochés en 2024 dans la perspective d'une « coloration » Fonction Publique Territoriale (FPT) du Bac professionnel AGORA – « Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités ». Madame LOISON souligne que des conférences de présentation des métiers de la FPT ont été données devant les élèves et leurs enseignants et une réflexion a été engagée pour un partenariat plus formel.

Madame LOISON indique ainsi, qu'à partir de la rentrée scolaire 2025, cette « collaboration » peut aboutir avec l'accord officiel du Rectorat. Madame LOISON rappelle que celle-ci prendrait la forme d'une convention, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération, convention qui implique les actions suivantes :

- Le partage d'expérience : Animations d'ateliers et conférences métiers animées par le Centre de Gestion,
- La réalisation conjointe de scénarii permettant aux lycéens de se familiariser avec les pratiques de la fonction publique territoriale,
- Une participation du Centre de Gestion à l'évènement job dating « L'entreprise au Cœur des apprentissages », organisé par le lycée,
- L'accueil d'au moins un stagiaire de seconde dans le cadre de l'opération nationale.

Madame LOISON rappelle que cette convention ne nécessite pas de moyens humains et financiers supplémentaires de la part du CDG. Madame LOISON précise qu'elle s'inscrit dans la démarche générale de promotion des emplois territoriaux au même titre que l'accord qui lie notre établissement à l'Université de Rouen pour la Licence professionnelle MACT – « Métiers de l'Administration et des Collectivités Territoriales ».

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, Madame LOISON entendue, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **Autorise le Président à conclure avec le lycée Val de Seine une convention de partenariat pour la « coloration » du bac professionnel « Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités ».**

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Christophe BOUILLON